

Compte rendu Conseil de quartier Centre du Lundi 26 Juin 2017

- Edmond Bourgeon, Adjoint, en charge de la Sécurité, Tranquillité et Santé Publique, et Vice-Président du conseil de quartier Centre,
- les membres du conseil de quartier Centre,
- Nicolas Reveret, Chef de cabinet du Maire,
- Jean-Luc Condette, Directeur Général Adjoint des Services, Ville de Roanne,
- Olivier Jandard, Responsable du Pôle Proximité,
- Agnès Desporte, Responsable du service Vie des Quartiers, Ville de Roanne,

ont assisté à cette séance.

Edmond Bourgeon excuse Marie-Laure Burnichon, Présidente du Conseil Centre, absente ce soir pour raison de santé. Il accueille l'assemblée, remercie les conseillers et les services pour leur présence.

La voirie

Olivier Jandard fait le point sur les réalisations demandées, au nombre de 12, les demandes en cours, et délivre diverses informations générales reprises et détaillées sur le document ci-joint.

Les animations

Denise Duchemin rappelle la date du 1^{er} Juillet à 22h15, Place du Marché, pour la projection d'une séance de ciné plein air gratuite : « Mamma Mia », une belle comédie musicale. Elle sollicite toutes les bonnes volontés pour l'installation des chaises et des transats des 18h15. Une seconde séance, « C'est quoi cette famille ? », est prévue le Mardi 29 Août à 21 h15. Comme l'année précédente, plusieurs commerçants ont accepté une publicité de leur commerce à l'écran, en avant séance des deux cinés plein air, moyennant un coût qui viendra en déduction du coût de la projection, imputé sur le budget du conseil de quartier.

Puis, Denise Duchemin fait le point sur le projet de valorisation du patrimoine visant l'identification d'un certain nombre de bâtiments patrimoniaux remarquables par l'installation de panneaux explicatifs de leur histoire. Elle fait le retour de sa rencontre du 23 Juin dernier avec l'Office de Tourisme, le service Culturel de la Ville de Roanne, et le service Vie des Quartiers. Au cours de cette réunion constructive, les bâtiments à identifier ont été listés, au nombre de 30, et la mise en œuvre concrète du projet a été abordée. Ci-joint le compte-rendu détaillé de cette rencontre. Une prochaine réunion est programmée le 6 Octobre.

Le deuxième projet de ce groupe de travail lié à la mémoire du roannais évolue favorablement : une rencontre avec un enseignant en communication de l'IUT de Roanne, est prévue le 6 Juillet à 17h30 ; une collaboration avec les conseillers de quartier pourrait s'établir dans le cadre d'un projet tuteuré.

Le projet Foch Sully

Nicolas Reveret rappelle le contenu, les objectifs, et les axes principaux ce projet:

22 Mai 2017, le projet a été présenté en Conseil Municipal.

29 Mai 2017, M. le Maire a souhaité rassembler l'ensemble des acteurs au cours d'une réunion publique afin de présenter le projet à la population.

Depuis 2014, la législation permet une coopération publique privée institutionnelle en créant une structure juridique, la SEMOP, Société d'Economie Mixte à Opération unique. La Ville de Roanne a souhaité bénéficier de cet outil par lequel elle devient actionnaire du projet aux côtés d'opérateurs économiques retenus sur un appel à projets.

L'ensemble des acquisitions a été effectué, et les démolitions vont pouvoir débuter mi-2018, pour une durée d'environ un an, à l'issue de laquelle seront réalisés le parking et les espaces publics. Verront ensuite le jour, le centre commercial, mais aussi les immeubles d'habitation, ainsi que la résidence pour seniors.

Les investisseurs retenus sont des spécialistes de la construction et commercialisation des centres commerciaux, et opérateurs résidentiels ; ils ont répondu à des critères de sélection rigoureux, qui sont avant tout le coût résiduel à la charge de la Ville, la qualité architecturale, le respect de la pertinence du calendrier, la qualité démarche développement durable, et bien sûr l'expérience.

Quelques chiffres

Ce projet, porté pour sa majeure partie par des investisseurs privés, est un véritable projet de réhabilitation d'un quartier, et un projet d'envergure :

11 500 m² de surface commerciale.

13 000 m² de logements, 120 à 130 appartements pour les seniors.

480 places de stationnement.

3 places réalisées : devant les Halles Diderot, à proximité du parking Verdun, et à l'angle des rues de Sully et Maréchal Foch.

80 M d'euros d'investissement global dont 22 M pour la Ville de Roanne répartis de la façon suivante: 30 M pour l'aménagement (y compris le parking), 20 M pour le centre commercial, 9 M pour les logements, 18 M pour la résidence seniors, et 5 M pour la création de l'hôtel.

Nicolas Reveret répond à diverses questions des conseillers:

- Quel devenir pour Simply Market ? des négociations sont en cours avec le groupe Auchan.
- Aux diverses inquiétudes autour du dynamisme du centre ville, Nicolas Reveret répond que tout l'enjeu est d'attirer de nouvelles enseignes, l'objectif n'étant pas de concurrencer mais de créer de la nouveauté. Il résulte de bons retours des démarches réalisées en ce sens, et tous les espoirs se fondent autour du rôle d'attractivité de tourisme commercial que jouera le nouveau centre commercial.
- Le parking du nouveau centre sera t-il payant ? oui, l'idée étant d'appliquer une tarification en cohérence avec celle du stationnement actuel sur la voirie, puisqu'il s'agira d'un parking public géré par la Ville.
- La surface de terrain place Verdun, au pied de l'immeuble, sera t-elle vendue, comme le souhaiteraient ses propriétaires ? il serait judicieux qu'ils manifestent leurs intentions auprès de M. le Maire. Nicolas Reveret prendra leurs contacts.
- Quel type d'enseignes accueillera le nouveau centre, et seront-elles d'un niveau abordable par les roannais, au risque sinon de les voir désertées ? du prêt-à-porter, du matériel hifi vidéo... sont des éventualités.

- Comment accèderont les véhicules de livraison? Tout sera revu dans la refonte du plan de circulation.
- Le centre de santé dont la construction débute dans le bas de la rue Salengro est-il porté par la Ville? non, il s'agit d'un projet privé porté par Santé Mut, soutenu par la Ville et l'Agglo qui apportent une garantie d'emprunt.
- Y aura t-il une pharmacie dans le centre commercial ? Tout est envisageable.
- Le bâtiment rue de Sully abritant une maison « Marguerite » va-t-il être détruit ? Nicolas Reveret confirme à Ghislaine Murard qu'il sera conservé, au titre de son caractère particulier retenu par les architectes des Bâtiments de France. Les résidents seront bien naturellement relogés.

Les questions et remarques diverses

- Problématique de la verbalisation des artisans, pour leur stationnement gênant en centre ville, pendant l'exercice de leur activité. Edmond Bourgeon répond qu'il leur appartient de faire une demande d'autorisation de stationnement sur le domaine public, liée à leur activité. Nicolas Reveret indique également que la Ville tient à leur disposition des cartes de stationnement réservées aux professionnels, pour un coût modique de 80 cts/jour.
- Le parking rue Casanova à proximité de l'école est-il public ? la Ville de Roanne avait cédé le terrain à un promoteur qui a construit deux immeubles. Un protocole d'accord a été signé entre les deux parties en faveur d'un retour prochain du parking à la Ville de Roanne.
- Simone Trambouze signale les nombreux déchets autour des containers du parking des Halles. Ne serait-il pas judicieux de saisir l'opportunité du projet Foch Sully pour intégrer des containers enterrés ? Nicolas Reveret répond que Roannais Agglomération a décidé de ne plus enfouir les PAV en raison des risques d'incendie d'une part, et d'autres parts du coût lié à ce concept. Simone Trambouze tient à féliciter Roannais Agglomération pour ses interventions rapides et efficaces, suite à des signalements d'incivilités. Ces interventions, hélas récurrentes, ont un coût de 150 000 €/ an pour la Ville et 500 000 € pour Roannais Agglomération rappelle Nicolas Reveret.

Olivier Jandard prend note des demandes. Une réponse leur sera apportée par les services de la Ville.

**Le prochain conseil de quartier Centre
aura lieu Jeudi 9 Novembre 2017 à 18h30 à l'Espace Congrès**